L'Autorité de la concurrence autorise l'acquisition de la société Sport 2000 par Activa Capital (Atlas for Men, Look Cycle)

Publié le 18 octobre 2018

Le 14 septembre 2018, la société Activa Capital a notifié à l'Autorité de la concurrence son projet de prise de contrôle exclusif de la société Sport 2000.

Les parties à l'opération

La société Activa Capital est une société de gestion de portefeuilles. Elle détient notamment le contrôle des sociétés Atlas for Men, active dans la vente par correspondance sur catalogue de vêtements, chaussures et accessoires d'extérieur, et Look Cycle, fabricant de cycles et d'accessoires de cycles.

Sport 2000 est à la tête d'un réseau de franchise composé de magasins indépendants, notamment exploités sous enseignes « Sport 2000 », qui distribue des articles de sport, et « Mondovélo », qui distribue des cycles et des accessoires de cycles.

L'opération n'est pas de nature à porter atteinte à la concurrence

L'Autorité de la concurrence a autorisé l'opération constatant que la nouvelle entité détiendrait des parts de marché limitées sur les marchés concernés (distribution d'articles de sport, de cycles et accessoires).
Par ailleurs, tout risque d'éviction des concurrents des parties a pu être écarté, ces derniers conservant, à l'issue de l'opération, de nombreuses sources

d'approvisionnement et des débouchés suffisants.

DÉCISION 18-DCC-169 DU 18 OCTOBRE 2018

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Sport 2000 par Activa Capital sera publié prochainement sur le site Internet de l'Autorité.

Consulter le texte intégral

Contact(s)

Yannick Le Dorze
Adjoint à la directrice de la communication
01 55 04 02 14
Contacter par mail